



Main-d'œuvre

Introduction

Cette politique reflète notre engagement envers notre personnel. Nous nous efforçons de constituer une main-d'œuvre diversifiée et inclusive où chacun est traité avec dignité et respect. Nous valorisons et soutenons nos collaborateurs à tous les stades de leur carrière et nous respectons et promouvons les bonnes pratiques de travail. Nous nous efforçons d'être un employeur de choix.

La portée de cette politique est mondiale et s'applique à tous les directeurs, employés, contractants et consultants d'AngloGold Ashanti (AGA). Toute référence à AGA inclut ses filiales et sociétés affiliées, y compris les mines individuelles qui opèrent en leur propre nom.

Principes

Notre main-d'œuvre est diverse et inclusive.

Nous nous engageons à développer et à maintenir un lieu de travail inclusif qui embrasse et célèbre la diversité et l'équité. Nous reconnaissons que l'inclusion améliore notre capacité à attirer, motiver, développer et retenir les meilleurs talents et à créer une main-d'œuvre diversifiée et engagée. Notre vision consiste à favoriser un lieu de travail qui reflète les communautés dans lesquelles nous opérons. Nous ne pratiquons aucune discrimination fondée sur des caractéristiques personnelles telles que le sexe, la race, la nationalité, l'origine ethnique, sociale et indigène, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Nous nous engageons à être un employeur offrant l'égalité des chances.

Nous valorisons et soutenons notre personnel.

Nous nous engageons à travailler en partenariat avec nos collaborateurs pour nous assurer que nous avons les bonnes personnes dans les bons rôles au bon moment. Nous visons à attirer, motiver, développer et conserver une main-d'œuvre qualifiée grâce à des opportunités, une rémunération et une progression de carrière justes, équitables, responsables, transparentes et compétitives. Nous nous engageons à garantir que les résultats de notre processus de gestion des talents (y compris les promotions, le développement de carrière, la planification de la succession, la récompense et la reconnaissance) sont basés sur le mérite et la performance.

Nous nous engageons à respecter les bonnes pratiques de travail.

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les normes du travail internationalement reconnues, en particulier la [Déclaration de l'Organisation Internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#) et [Conventions fondamentales de l'organisation du travail](#). Nous défendrons un environnement de travail physiquement et psychologiquement sûr, des conditions de travail favorables, y compris les droits à la liberté d'association, à la négociation collective, à la non-discrimination et au harcèlement, à l'égalité et à l'élimination du travail forcé et du travail des enfants.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER			
Nom du document	Gestion du personnel		1 de 2
Propriétaire du document	Directeur général	Dernière approbation par	Conseil de AGA
Date de l'émission	1/03/2024	Date de la prochaine révision	1/03/2027



Nous traitons tout le monde équitablement, avec dignité et respect.

Nous nous engageons à maintenir un lieu de travail dans lequel chacun est traité équitablement et avec dignité et respect. Nous interdisons toute forme d'intimidation, de violence, de harcèlement, de harcèlement sexuel et de discrimination dans le cadre de la conduite des affaires d'AGA, sur la propriété d'AGA et lors des interactions avec les employés, vendeurs, entrepreneurs ou autres partenaires commerciaux d'AGA.

Nous prenons nos engagements au sérieux.

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils adhèrent à nos valeurs, politiques et normes, ainsi qu'à toutes les lois et exigences réglementaires applicables dans les pays où nous opérons, et qu'ils en assument la responsabilité. Nous nous engageons auprès de nos collaborateurs à écouter leurs points de vue et leurs réactions et nous agissons lorsque les choses ne sont pas conformes à nos politiques et normes. Nous enquêtons et prenons les mesures appropriées en réponse à toute violation confirmée de nos politiques, normes et procédures et nous ne tolérons pas de représailles ou de conséquences négatives sur l'emploi à l'encontre de ceux qui font part de leurs préoccupations en toute bonne foi.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER			
Nom du document	Gestion du personnel		2 de 2
Propriétaire du document	Directeur général	Dernière approbation par	Conseil de AGA
Date de l'émission	1/03/2024	Date de la prochaine révision	1/03/2027